Villefontaine, le 18/04/2024

POLITIQUE D'IMPARTIALITE DU LABORATOIRE
EUROPE QUALITE Rhône Alpes

Notre entreprise se doit de délivrer des documents liés à nos prestations*, en toute objectivité et exempts de doutes quant à l'impartialité.

Ainsi, nous nous efforçons de minimiser tous les risques liés au conflit d'intérêt en les identifiant et en les évaluant périodiquement.

Nous nous engageons à ce que le personnel ne subisse aucune pression, qu'elle soit d'origine interne, comme d'origine externe afin que nos collaborateurs puissent effectuer leur tâche sans qu'aucune influence ne vienne perturber leur jugement. Tout risque potentiel doit être communiqué à la direction afin qu'il puisse être quantifié et maitrisé.

Nous encourageons tous les acteurs, collaborateurs, clients, fournisseurs à s'impliquer dans cet objectif d'impartialité, en respectant les procédures et autres accords qui nous lient.

Nous nous engageons par ailleurs à mettre tout en œuvre pour garantir les prises de décisions en toute indépendance.

* : le terme « prestations » englobe l'ensemble de nos activités qu'elles soient des prestations d'étalonnage, de vérification, d'essais, d'expertises, de formations,....

Signé numériquement par SCHMITT Franck
Date : 2024.04.18 10:21:54+02'00'

Franck SCHMITT
Directeur Général

ENGAGEMENTS DU LABORATOIRE
EUROPE QUALITE Rhône Alpes

Il en résulte que nous interdisons :

- l'emploi de personnel externe au Groupe EUROPE QUALITE pour la réalisation de nos prestations*;

- la communication des résultats de nos prestations* à un tiers non identifié comme donneur d'ordre
(des documents issus de nos prestations peuvent être présentés confidentiellement à des évaluateurs extérieurs sauf opposition écrite du donneur d'ordre, ou diffusés aux autorités judiciaires (sur demande de ces-dernières)),

- la reproduction / duplication par nos clients, des documents livrés issus de nos prestations* autrement que sous leurs formes intégrales;

- l'exploitation des résultats issus de sous-traitance**;

- la diffusion externe au Groupe EUROPE QUALITE de tout ou partie de la documentation de notre laboratoire**;

- l'utilisation par nos clients de la marque d'accréditation COFRAC liée à nos accréditations
(n° 1-1924, n° 2-1319, n° 2-1445, n° 2-1484, n° 2-1825, n° 2-1833, n°2-6844 et n° 2-7190 dont les portées sont disponibles sur www.cofrac.fr).

* : le terme « prestations » englobe l'ensemble de nos activités qu'elles soient des prestations d'étalonnage, de vérification, d'essais, d'expertises, de formations,....

** : sans accord préalable écrit et/ou exigences légale ou réglementaire.